

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 831

17 avril 2009

SOMMAIRE

Albacora Invest S.à.r.l.	39857	Holdertrade Ltd & Cie S.N.C.	39884
Angelus S.A.	39847	Holdertrade S.A. & Cie. S.N.C.	39884
Apollo Rida Zeran S.à r.l.	39848	Horse Company Sàrl	39854
Apollo Rida Zeran S.à r.l.	39848	Intract GmbH	39850
A.T.A. S.A.	39875	Jamin S.A.	39842
Banco Popolare Luxembourg S.A.	39849	Joran Invest S.A.	39851
Beijer Ref Luxembourg Holdings	39863	Knwledge	39875
Belfegor S.A.	39844	Lady Bird Investment S.A.	39845
CEP III Investment 12 S.à r.l.	39845	Madak Invest S.à r.l.	39844
Clinique Vétérinaire du Cèdre	39849	MLAM 1	39880
COLT Lux Finance S.à r.l.	39857	MLAMGP	39852
COLT Lux Group Holding S.à r.l.	39850	ML Dom Luxembourg II S.à r.l.	39888
COLT Lux Holding S.à r.l.	39849	ML Poivre Real Estate 2	39855
COLT Telecom Luxembourg S. à r.l.	39849	ML Poivre Real Estate 4	39870
Controlgroup S.A.	39877	ML Poivre Real Estate 5	39872
Electricité Meyers	39850	Neptune Lux S.A.	39854
e-Traction Management	39842	Night Investments 1 S.à r.l.	39844
e-Traction Management	39843	Night Investments 2 S.à r.l.	39843
e-Traction Management	39844	OAN Management AG	39882
European Advisors of Transport S.A.	39842	PB Holdings Luxembourg	39863
European Advisors of Transport S.A.	39845	Penrose International S.A.	39843
European Advisors of Transport S.A.	39845	Plot Twenty-Three S.A.	39846
Fiscagest S.à r.l.	39846	Plot Twenty-Three S.A.	39851
Fiscagest S.à r.l.	39846	Rosace S.A.	39850
Fondamenta Private Equity S.A.	39847	Société Générale de Participations Agro- Alimentaires S.A.	39872
Fondation Lëtzebuerger Blannevereene- gung	39847	Socotec Luxembourg	39884
Gestions Immobilières S.A.	39848	Uniholding S.A., SPF	39861
Gestions Immobilières S.A.	39848	Universal-Investment-Luxembourg S.A.	39863
Gestions Immobilières S.A.	39847	Valves Investment S.A.	39867
Golden Century S.A.	39874	Wellington S.A.	39842
Haladin S.A.	39846	Z.I.K. Luxembourg S.à r.l.	39851
Harsco Luxembourg S.à r.l.	39885		
Hines Luxembourg Investments S.à r.l. ..	39843		

e-Traction Management, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 19-25, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 95.207.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009044569/9030/11.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06328. - Reçu 97,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

European Advisors of Transport S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 45.703.

—
Le bilan de clôture au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044575/3752/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01635. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Wellington S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 115.713.

—
Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour WELINGTON S.A.**Société Anonyme**Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ**Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009044387/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08866. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Jamin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 114.276.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 avril 2009.

*Pour la société**Signature**Un mandataire*

Référence de publication: 2009044372/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07378. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Penrose International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 86.310.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 avril 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009044370/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07374. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

e-Traction Management, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 19-25, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 95.207.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009044571/9030/11.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06325. - Reçu 97,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Night Investments 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 130.807.

Le bilan et l'annexe au 31/12/2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Night Investments 2 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009044392/9243/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00775. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Hines Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 106.807.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044562/7832/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00015. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

e-Traction Management, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 19-25, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 95.207.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009044572/9030/11.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06320. - Reçu 97,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Madak Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 113.825.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009044561/1334/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08884. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Night Investments 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 130.805.

Le bilan et l'annexe au 31/12/2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Night Investments 1 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009044393/9243/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00775. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Belfegor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 115.707.

Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BELFEGOR S.A.

Claude SCHMITZ / Thierry FLEMING

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009044390/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08870. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

European Advisors of Transport S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 45.703.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 avril 2009. Signature.

Référence de publication: 2009044576/3752/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01633. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

European Advisors of Transport S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 45.703.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 avril 2009. Signature.

Référence de publication: 2009044577/3752/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01631. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

CEP III Investment 12 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 141.232.

Le bilan et l'annexe au 31/12/2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CEP III Investments 12 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009044394/9243/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00779. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Lady Bird Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 78.610.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait conforme

LADY BIRD INVESTMENT S.A.

Signature

Référence de publication: 2009044362/7491/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00770. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Haladin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 114.280.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 avril 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009044371/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07375. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Plot Twenty-Three S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 119.945.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 avril 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009044369/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07381. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Fiscagest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 37, rue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 117.613.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044579/3752/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01624. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Fiscagest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 37, rue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 117.613.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044578/3752/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01622. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Fondamenta Private Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 121.134.

Constituée par-devant Me Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 4 octobre 2006, acte publié au Mémorial C no 2332 du 14 décembre 2006.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FONDAMENTA PRIVATE EQUITY S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009043549/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08738. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Fondation Lëtzebuerger Blannevereenegung.

Siège social: L-7540 Berschbach, 47, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg G 149.

Statuts coordonnés suivant acte du 5 novembre 2007, reçu par M^e Urbain THOLL, de résidence à Mersch, déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour copie conforme

p.s. Albert RODESCH

Urbain THOLL

Notaire

Référence de publication: 2009044546/232/14.

(080026178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2008.

Gestions Immobilières S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 50, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 68.730.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044581/3752/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01641. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Angelus S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 50, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 134.513.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044580/3752/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01629. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Apollo Rida Zeran S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 102.474.

La version abrégée des Comptes Annuels au 31 décembre 2005 a été déposée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2009.

Anne Delord

Gérant

Référence de publication: 2009044365/9168/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08899. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Apollo Rida Zeran S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 102.474.

La version abrégée des Comptes Annuels au 31 décembre 2006 a été déposée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2009.

Anne Delord

Gérant

Référence de publication: 2009044367/9168/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08900. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Gestions Immobilières S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 50, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 68.730.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044582/3752/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01645. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Gestions Immobilières S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 50, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 68.730.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044583/3752/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01649. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Clinique Vétérinaire du Cèdre, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 133.011.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 avril 2009. Signature.

Référence de publication: 2009044584/3752/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01652. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

COLT Lux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 116.042.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 Avril 2009.

Pour COLT Lux Holding s.à.r.l.

Esmée Chengapen

Référence de publication: 2009045008/8330/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD02176. - Reçu 97,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

COLT Telecom Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 123.407.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 Avril 2009.

Pour COLT Telecom Luxembourg s.à. r.l.

Esmée Chengapen

Référence de publication: 2009045009/8330/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD02177. - Reçu 95,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Banco Popolare Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 47.796.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Me Nicolas SCHAEFFER

Par mandat

Référence de publication: 2009045006/10118/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD02087. - Reçu 179,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

COLT Lux Group Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 115.940.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 Avril 2009.

Pour COLT Lux Group Holding s.à. r.l.

Esmee Chengapen

Référence de publication: 2009045014/8330/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD02178. - Reçu 95,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Electricité Meyers, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7619 Larochette, 2, rue de Medernach.

R.C.S. Luxembourg B 85.177.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009045019/1029/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04587. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Rosace S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 116.062.

Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ROSACE S.A.**Société Anonyme*

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009044384/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08857. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Intract GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 51.828.

Le Bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009045020/1029/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01603. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Z.I.K. Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 37.391.

Constituée par-devant Me Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), et maintenant à Luxembourg, en date du 5 juillet 1991. Le capital a été converti en EUROS par acte sous seing privé en date du 21 novembre 2001, acte publié par extrait au Mémorial C no 816 du 29 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Z.I.K. Luxembourg S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009043551/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08737. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Plot Twenty-Three S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 119.945.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 avril 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009044368/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07379. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Joran Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 34.200.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 18 novembre 2008

- La démission de Monsieur Richard GORDON de son mandat d'Administrateur est acceptée avec effet au 12 février 2008.

- Monsieur Christophe BLONDEAU, employé privé, né le 28 février 1954 à Anvers et demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg est nommé Administrateur, avec effet au 12 février 2008, en remplacement de Monsieur Richard GORDON, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

Pour Joran Invest S.A.

Fidalux S.A.

Agent domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2009041263/565/22.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07670. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

MLAMGP, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 116.458.

In the year two thousand and nine, on the nineteenth day of the month of March,
Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 131.744 (hereinafter the "Sole Shareholder"),

Here represented by Mrs Barbara NEUERBURG, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing party represented as stated here above, has requested the undersigned notary to draw up that it is the Sole Shareholder of MLAMGP, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under the number B 116.458 and incorporated by a deed of Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg on 9 May 2006, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") number 1391 on 19 July 2006 (the "Company")

The appearing party representing the entire share capital of the Company takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder decides to amend Article 9.5 of the Articles of Incorporation of the Company, which shall read as follows:

" **9.5.** The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, provided that there is one class A manager and one class B manager present. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast.

The board of managers may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, or in the absence of a chairman, the board of managers may appoint another manager as chairman by vote of the majority present at any such meeting

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by the joint signature of any A manager together with any B manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by the joint signature of any A manager together with any B manager or by any person duly appointed to that effect by the board of managers."

Second resolution

The Sole Shareholder decides to amend Article 10 of the Articles of Incorporation of the Company, which shall read as follows:

" **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signature of any A manager together with a B manager or (ii) the single or joint signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles."

There being no further business, the meeting is closed.

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately EUR 750.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party who is known to the notary by his/her name, first name, civil status and residence, he/she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille neuf, le dix-neuf mars.

Par devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744 (ci-après "Associé Unique"),

Ici représentée par Madame Barbara NEUERBURG, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentaire demeure annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elle est l'Associé Unique de MLAMGP, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.458, constituée par acte de Maître Paul Frieders, le 9 mai 2006 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 1391 du 19 juillet 2006 (la "Société").

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 9.5 des statuts de la Société comme suit:

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée, avec au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

Le conseil de gérance pourra choisir parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en l'absence d'un président, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence de ces réunions.

Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 10 des statuts de la Société comme suit:

" Art. 10. Représentation. La Société sera engagée en toute circonstance vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou (ii) la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des Statuts."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme de EUR 750.-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande de la même personne comparante, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: B. NEUERBURG et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 mars 2009. Relation: LAC/2009/11053. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043498/242/108.

(090050268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Neptune Lux S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.
R.C.S. Luxembourg B 90.210.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de façon extraordinaire au siège social le 29 décembre 2008

5^{ème} résolution

L'Assemblée décide de révoquer de sa fonction d'administrateur, avec effet immédiat Monsieur Pierre HOFFMANN et de nommer administrateur avec effet immédiat, en remplacement de l'administrateur sortant: Monsieur Romain THIL-LENS, employé privé, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le mandat d'administrateur nouvellement élu prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

Pour NEPTUNE LUX S.A.
C. BLONDEAU / P. RICHELLE
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009041258/565/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01154. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Horse Company Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5671 Altwies, 12, route de Filsdorf.
R.C.S. Luxembourg B 145.490.

—
STATUTS

L'an deux mil neuf.

Le vingt-quatre mars.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains.

A comparu:

La société anonyme Partners Enchères S.A., établie et ayant son siège à L-5612 Mondorf-les-Bains, 13, avenue François Clément, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 100.582,

ici représentée par Steve KRIER, employé privé, demeurant à L-5716 Aspelt, 6, rue de l'Ecole, agissant en sa qualité d'administrateur unique, suite à une résolution prise lors d'une assemblée générale extraordinaire du 26 mai 2008, publiée au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 1697 du 10 juillet 2008. Le comparant a requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer."

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de Horse Company SARL.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Altwies.

Art. 3. La société a pour objet l'élevage et l'entraînement de chevaux pour compte propre ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,- EUR), représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (125,- EUR) chacune.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2009.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

- Partners Enchères S.A., susdite, cent parts sociales	100
Total: cent parts sociales	100

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à sept cent cinquante (750,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-5671 Altwies, 12, route de Filsdorf.
 - Le nombre des gérants est fixé à un (1).
 - Est nommé gérant unique, pour une durée illimitée:
Steve KRIER, employé privé, demeurant à L-5716 Aspelt, 6, rue de l'École.
- La société est engagée par la signature du gérant unique.

Déclaration

En application de la loi du 12 novembre 2004 portant introduction de l'incrimination des organisations criminelles et de l'infraction de blanchiment au code pénal les comparants déclarent être les bénéficiaires réels des fonds faisant l'objet des présentes et déclarent en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants, ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: KRIER, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 25 mars 2009. REM 2009/413. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 1^{er} avril 2009.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2009042910/218/65.

(090049538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2009.

ML Poivre Real Estate 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 135.480.

In the year two thousand and nine, on the twelfth day of the month of March,
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 131.744.

2. Colonia Real Estate AG, a public company limited by shares (Aktiengesellschaft) incorporated and existing under the laws of Germany, with registered office at Zeppelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne, registered with the trade register at the local court of Cologne under number HRB 54.006.

The appearing parties representing the entire corporate capital of the Company (the "Partners") are here represented by Elena TOSHKOVA, private employee, residing professionally in Luxembourg (the "Attorney in fact"), by virtue of powers of attorney given under private seal.

The said powers of attorney, initialled "ne varietur" by the Attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing parties represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up that they are the Partners of ML Poivre Real Estate 2, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under the number B 135.480 and incorporated by deed of the undersigned notary on 18 December 2007, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") number 412 on 18 February 2008 (the "Company").

The entire corporate capital of the Company, thus being represented, the meeting can, therefore, validly decide to take the following resolutions:

First resolution

The Partners decide to amend article 9, paragraph 5 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 9.5.** The Board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented and at least one class A manager and one class B manager are present or represented. Resolutions of the Board of managers are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board of managers are recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting and, if no chairman has been appointed, by any class A manager together with any class B manager present or represented at the meeting."

Second resolution

Further, the Partners decide to amend article 10 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 10.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the signature of its sole manager or (ii) in case of plurality of managers by the joint signature of any class A manager together with any class B manager or (iii) by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles."

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately seven hundred fifty Euros (EUR 750.-).

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the Attorney in fact of the appearing parties who is known to the notary by his/her name, first name, civil status and residence, he/ she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille neuf, le douze mars.

Par devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744.

2. Colonia Real Estate AG, une société anonyme (Aktiengesellschaft) constituée et existant selon les lois de la République Fédérale d'Allemagne et ayant son siège social au Zeppelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Cologne sous le numéro HRB 54.006.

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social de la Société (les "Associés") sont ici représentées par Elena TOSHKOVA, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg (le "Mandataire"), en vertu des procurations données sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le Mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elles sont les Associés de ML Poivre Real Estate 2, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.480, constituée par acte du notaire instrumentaire, le 18 décembre 2007 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 412 du 18 février 2008 (la "Société").

Les parties comparantes, représentant ainsi l'intégralité du capital social, l'assemblée peut décider valablement de voter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de modifier l'article 9, 5^{ème} paragraphe des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 9.5.** Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B est présent ou représenté. Les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion et, si aucun président n'a été nommé par un gérant de classe A ensemble avec un gérant de classe B présents ou représentés."

Deuxième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 10 des statuts de la Société qui apparaîtra comme suit:

" **Art. 10.** La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par (i) la signature de son gérant unique ou (ii) en cas de pluralité des gérants par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou (iii) par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts."

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme de sept cent cinquante Euros (EUR 750,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande des même parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au Mandataire des comparantes, connu(e) au notaire par son nom et prénom, état et demeure, il/ elle a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: E. TOSHKOVA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 mars 2009. Relation: LAC/2009/10274. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043566/242/103.

(090049950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

COLT Lux Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 116.041.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 Avril 2009.

Pour COLT Lux Finance s.à. r.l.

Esmee Chengapen

Référence de publication: 2009045017/8330/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD02179. - Reçu 97,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Albacora Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 135.657.

In the year two thousand and nine, on the eighteenth of March.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) "ALBACORA INVEST S.à r.l.", having its registered office at 180, rue des Aubépines L-1145 Luxembourg, RCS B 135.657, incorporated by a notarial deed on December 10, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 445 of February 21, 2008 (the "Company").

The meeting is opened and presided by Mrs Catherine DAY-ROYEMANS, employee, professionally residing in Luxembourg,

who appoints as secretary of the meeting Mrs Cindy SZABO, employee, professionally residing at Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Nathalie TIBOR, employee, professionally residing at Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. Approval of the annual accounts of the Company as at 31st December 2008; appropriation of results.
2. Discharge to the managers and the independent auditor for their mandate from 10th December 2007 to 31st December 2008.
3. Decision to dissolve the Company.
4. Appointment of GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., with registered office at 83, Pafebruch, L-8308 Capellen, R.C.S. Luxembourg B 42.298, as sole liquidator of the Company.
5. Determination of the powers of the liquidator as follows: the liquidator shall have the broadest powers to carry out its mandate provided for by article 144 and following of the Luxembourg law of August 10, 1915 relating to commercial companies, as amended, without having to ask for authorisation of the general meeting of shareholders in the cases provided for by law; in particular,
 - there shall be no obligation for the liquidator to draw up an inventory;
 - the liquidator is expressly instructed to make, at the earliest possible opportunity, advance payments of liquidation proceeds to the shareholders after having paid or set aside sufficient funds to meet creditor's actual and contingent claims;
 - it may, under its own responsibility, for special and determined transactions, delegate to one (1) or several agents such powers it determines and for the period it fixes.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the shareholders represented and the number of their shares are shown on an attendance list, this attendance list having been signed by the shareholders present, the proxy-holders representing shareholders, the members of the board of the meeting and the undersigned notary.

The possible proxies given by the represented shareholders, after having been initialled *ne varietur* by the members of the board of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed to these minutes.

III) It appears from the attendance list, that all the twenty-one thousand (21,000) shares having a nominal value of one hundred South African Rands (100.- ZAR) per share each representing the whole corporate capital of two million one hundred thousand South African Rands (2,100,000.- ZAR) are represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The meeting is therefore regularly constituted and can decide validly on its agenda, of which the shareholders have been preliminary advised.

V) After deliberation, the following resolutions were adopted by the general meeting:

First resolution

The general meeting decides to approve the annual accounts as at 31st December 2008 as presented by the Board of managers and decides to distribute the profit of the period amounting to twenty-seven million one hundred and eighty-four thousand one hundred and sixty-one point twenty-four South African Rands (ZAR 27,184,161.24) as follows:

1. ratification of the decisions held by the Board of Managers of the Company to proceed with the payment of interim dividends to the holder(s) of the shares of the Company for an amount totalling twenty-six million nine hundred and seventy-three thousand two hundred and fifty-eight point zero five South African Rands (ZAR 26,973,258.05) [on 20 December 2007 for an amount of seventeen million one hundred and seventy-three thousand four hundred and sixty-one point forty-three South African Rands (ZAR 17,173.461.43); on 8 February 2008 for an amount of one million twenty-seven thousand eight hundred and six point sixteen South African Rands (ZAR 1,027,806.16); on 19 June 2008 for an amount of four million eleven thousand five hundred and ninety-five point forty-six South African Rands (ZAR 4,011,595.46); on 9 December 2008 for an amount of four million seven hundred and sixty thousand three hundred and ninety-five South African Rands (ZAR 4,760,395.-)].
2. legal reserve: two hundred and ten thousand South African Rands (ZAR 210,000.-)
3. carried forward: nine hundred and three point nineteen South African Rands (ZAR 903,19).

Second resolution

All of the acts of the managers and the independent auditor of the Company from 10th December 2007 to 31st December 2008 are hereby approved and ratified and they are hereby discharged and acquitted in respect of their duties and functions for such period.

Third resolution

The general meeting decides to dissolve and to put the Company into liquidation.

Fourth resolution

The general meeting resolves to fix the number of liquidators at one (1) and to appoint GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., with registered office at 83, Pafebruch, L-8308 Capellen, RCS Luxembourg B- 42.298 as sole liquidator of the Company.

Fifth resolution

The general meeting resolves to determine the powers of the liquidator as follows: the liquidator shall have the broadest powers to carry out its mandate provided for by article 144 and following of the Luxembourg law of August 10, 1915 relating to commercial companies, as amended, without having to ask for authorisation of the general meeting of shareholders in the cases provided for by law; in particular,

- there shall be no obligation for the liquidator to draw up an inventory;
- the liquidator is expressly instructed to make, at the earliest possible opportunity, advance payments of liquidation proceeds to the shareholders after having paid or set aside sufficient funds to meet creditor's actual and contingent claims;
- it may, under its own responsibility, for special and determined transactions, delegate to one (1) or several agents such powers it determines and for the period it fixes.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of the present document.

The document having been read to the appearing persons, who are all known to the notary, by name, surname, civil status and residence, said appearing persons signed, together with the notary, the present original deed.

Follows the French version:

L'an deux mille neuf, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "ALBACORA INVEST S.à r.l.", avec siège social au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, RCS B 135.657, constituée suivant acte reçu notarié en date du 10 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 445 du 21 février 2008 (la "Société").

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Catherine DAY-ROYEMANS, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Cindy SZABO, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nathalie TIBOR, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président a requis le notaire soussigné d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Approbation des comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008 et affectation des résultats.
2. Décharge aux Gérants et au Réviseur Indépendant pour leur mandat au cours de la période du 10 décembre 2007 au 31 décembre 2008.
3. Décision de dissoudre la Société.
4. Nomination de GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., avec siège social au 83, Pafebruch, L-8308 Capellen, RCS Luxembourg B-42.298, comme liquidateur unique de la Société.
5. Détermination des pouvoirs du liquidateur comme suit: le liquidateur aura les pouvoirs les plus étendus pour l'exécution de son mandat prévus par les articles 144 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation préalable de l'assemblée générales des associés dans les cas prévus par la loi; en particulier:
 - le liquidateur est dispensé de dresser inventaire,
 - il lui est donné instruction expresse pour faire, le plus tôt possible, des prélèvements anticipés sur le produit de la liquidation pour les verser aux associés, après avoir payé ou réservé des fonds suffisants pour régler les créances certaines et éventuelles,
 - il peut, sous sa responsabilité, pour des transactions spéciales et déterminées, déléguer à un (1) ou plusieurs mandataires tels pouvoirs qu'il déterminera et pour la période qu'il fixera.

II) Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence sera signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

Resteront annexées aux présentes les procurations éventuelles des associés représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III) Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les vingt et un mille (21.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent Rands Sud-Africains (ZAR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de deux millions cent mille Rands Sud-Africains (ZAR 2.100.000,-), sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les associés déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V) Après délibération, l'assemblée générale a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale de la Société décide d'approuver les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008 tels que présentés par le Conseil de gérance et décide de distribuer comme suit le bénéfice de la période s'élevant à vingt-sept millions cent quatre-vingt-quatre mille cent soixante et un virgule vingt-quatre Rands Sud-Africains (ZAR 27.184.161,24):

1. ratification des décisions prises par le Conseil de gérance de la Société de procéder au paiement de dividendes intérimaires aux détenteurs de parts de la Société pour un montant total de vingt-six millions neuf cent soixante-treize mille deux cent cinquante-huit virgule zéro cinq Rands Sud-Africains (ZAR 26.973.258,05) [le 20 décembre 2007 pour un montant de dix-sept millions cent soixante-treize mille quatre cent soixante et un virgule quarante-trois (ZAR 17.173.461,43); le 8 février 2008 pour un montant d'un million vingt-sept mille huit cent six virgule seize Rands Sud-Africains (ZAR 1.027.806,16); le 19 juin 2008 pour un montant de quatre millions onze mille cinq cent quatre-vingt-quinze virgule quarante-six Rands Sud-Africains (ZAR 4.011.595,46); le 9 décembre 2008 pour un montant de quatre millions sept cent soixante mille trois cent quatre-vingt-quinze Rands Sud-Africains (ZAR 4.760.395,-)].

2. réserve légale: deux cent dix mille Rands Sud-Africains (ZAR 210.000,-)

3. report à nouveau: neuf cent trois virgule dix-neuf Rands Sud-Africains (ZAR 903,19).

Deuxième résolution

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux Gérants et au Réviseur Indépendant pour leur mandat au court de la période du 10 décembre 2007 au 31 décembre 2008.

Troisième résolution

L'assemblée générale de la Société décide la dissolution et la mise en liquidation de la Société.

Quatrième résolution

L'assemblée générale de la Société décide de fixer le nombre de liquidateurs à un (1) et de nommer GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., avec siège social au 83, Pafbruch, L-8308 Capellen, RCS Luxembourg B- 42.298, comme liquidateur unique de la Société.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de déterminer les pouvoirs du liquidateur comme suit: le liquidateur aura les pouvoirs les plus étendus pour l'exécution de son mandat prévus par les articles 144 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des associés dans les cas prévus par la loi; en particulier:

- le liquidateur est dispensé de dresser inventaire,
- il lui est donné instruction expresse pour faire, le plus tôt possible, des prélèvements anticipés sur le produit de la liquidation pour les verser aux associés, après avoir payé ou réservé des fonds suffisants pour régler les créances certaines et éventuelles,
- il peut, sous sa responsabilité, pour des transactions spéciales et déterminées, déléguer à un (1) ou plusieurs mandataires tels pouvoirs qu'il déterminera et pour la période qu'il fixera.

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état civil et demeure, les comparants ont signé, ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: C. DAY-ROYEMANS, C. SZABO, N. TIBOR, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 mars 2009. Relation: EAC/2009/3213. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux 02 AVR. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009044140/239/177.

(090050865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Uniholding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 31.745.

L'an deux mille neuf, le douze mars.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "UNIHOLDING S.A.", ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 31.745, constituée suivant acte notarié en date du 9 octobre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 68 du 3 mars 1990 (la "Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 8 janvier 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 682 du 3 mai 2002.

L'assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Madame Anne-Lies Van den Eeckhaut, employée privée, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire, Madame Claire Adam, employée privée, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Martin Mantels, employé privé, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis de convocation contenant l'ordre du jour publiés

a) au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

numéro 216 du 31 janvier 2009, et

numéro 376 du 20 février 2009;

b) dans le Letzebuenger Journal

du 31 janvier 2009, et

du 20 février 2009;

c) dans le Quotidien

du 31 janvier 2009, et

du 20 février 2009.

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de l'objet social pour soumettre la Société à la loi du 11 mai 2007 sur les sociétés de gestion de patrimoine familial ("SPF").

2. Changement de la dénomination de la Société en "UNIHOLDING S.A., SPF".

3. Adaptation afférente de l'article 4 des statuts de la Société relatif à l'objet pour lui donner la teneur suivante:

"La Société a pour objet exclusif, à l'exclusion de toute activité commerciale, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'une part d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'autre part d'espèces et d'avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Par instrument financier au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière il convient d'entendre (a) toutes les valeurs mobilières et autres titres, y compris notamment les actions et les autres titres assimilables à des actions, les parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et les autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce, (b) les titres conférant le droit d'acquies des actions, obligations ou autres titres par voie de souscription, d'achat ou d'échange, (c) les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèces (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire, (d) tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières, (e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques, (f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub a) à e) ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments, que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs, endossables ou non endossables et quelque soit le droit qui leur est applicable.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large, à condition que la Société ne s'imisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, tout en restant dans les limites de la Loi du 11 mai 2007 relative aux sociétés de gestion de patrimoine familial."

4. Ajout d'un alinéa à l'article 5:

"Les actions ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles au sens de l'article 3 de la loi SPF".

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée "ne varietur" par les comparants.

IV.- Qu'il résulte de la liste de présence que sur les deux milles (2.000) actions en circulation, quatre (4) actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

V.- Qu'une première assemblée générale extraordinaire ayant eu lieu avec le même ordre du jour avait été tenue le 27 janvier 2009 et que les conditions de présence pour voter les points à l'ordre du jour n'étaient pas remplies à cette assemblée.

La seconde assemblée peut ainsi délibérer valablement quelle que soit la portion du capital présente ou représentée conformément à l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

VI.- Qu'en conséquence la présente assemblée extraordinaire est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur son ordre du jour quel que soit le nombre d'actions représentées à la présente assemblée.

L'assemblée générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social pour soumettre la société à la loi du 11 mai 2007 sur les sociétés de gestion de patrimoine familial ("SPF").

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la Société en "UNIHOLDING S.A., SPF" et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

"Il est constitué entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après, une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination UNIHOLDING S.A., SPF".

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts de la société relatif à l'objet pour lui donner la teneur suivante:

"La Société a pour objet exclusif, à l'exclusion de toute activité commerciale, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'une part d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'autre part d'espèces et d'avoires de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Par instrument financier au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière il convient d'entendre (a) toutes les valeurs mobilières et autres titres, y compris notamment les actions et les autres titres assimilables à des actions, les parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et les autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce, (b) les titres conférant le droit d'acquies des actions, obligations ou autres titres par voie de souscription, d'achat ou d'échange, (c) les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèces (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire, (d) tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières, (e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques, (f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub a) à e) ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments, que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs, endossables ou non endossables et quelque soit le droit qui leur est applicable.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large, à condition que la Société ne s'imisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, tout en restant dans les limites de la Loi du 11 mai 2007 relative aux sociétés de gestion de patrimoine familial."

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts de la société par ajout de l'alinéa suivant:

"Les actions ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles au sens de l'article 3 de la loi SPF."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.
Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.
Signé: A.-L. VAN DEN EECKHAUT, C. ADAM, M. MANTELS et J. BADEN.
Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 mars 2009. LAC/2009/9896. Reçu soixante-quinze euros € 75,-.

Le Releveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009044113/7241/116.

(090051031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Universal-Investment-Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 18-20, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 75.014.

Die Bilanz zum 30. September 2008 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 30. September 2008 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels-, und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 31. März 2009.

Universal-Investment-Luxembourg S.A.

Evelyn Löhnertz / Vera Hardt

Référence de publication: 2009045007/1779/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00428. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090051735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

**Beijer Ref Luxembourg Holdings, Société à responsabilité limitée,
(anc. PB Holdings Luxembourg).**

Capital social: EUR 12.800,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 142.574.

In the year two thousand and nine, on the fourth day of March,
before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,
was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of PB Holdings Luxembourg, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 142.574 and having a share capital amounting to EUR 12,800.- (the Company).

There appeared

G & L Beijer AB (publ), reg. no. 556040-8113, a company duly incorporated and existing under the laws of Sweden, with registered office set at Norra Vallgatan 70, SE-211, 22 Malmö, Sweden represented by Natacha Trunkwald, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal (the Sole Shareholder).

Said proxy, after having been signed in varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Change of the current name of the Company, from "PB Holdings Luxembourg" into "Beijer Ref Luxembourg Holdings"; and subsequent amendment of article 1. of the articles of association of the Company in order to reflect said amendment;

2. Amendment of article 9. (viii) and 9. (ix) of the articles of association of the Company, which shall respectively be read as follow: Art. 9. (viii). "Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held", and article 9. (ix) "Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature".

3. Amendment of article 7. of the articles of association of the Company, which shall be read as follow: "Art. 7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of managers of class A and managers of class B (the Board). The manager(s) need not to be partner (s). 7.2. The managers may be dismissed ad nutum. The manager, or in case of plurality of managers, the Board shall appoint a chairman among the managers. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, or in the absence of a chairman, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore. It may also appoint a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution is equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

The board of managers shall meet upon call by the chairman or two managers, at the place indicated in the notice of meeting."

4. Acknowledgement and acceptance of the resignation of (i) Ms. Muriel Makharine and Mr. Wolfgang Tobias Entzian as class A managers of the Company, and (ii) Mr. Patrice Gallasin as class B manager;

5. Appointment of (i) Mr. Per Olof Goran Bertland and Mr. Simon Andrej Karlin as new class A managers and (ii) Ms. Celine Pignon as new class B manager of the Company for an unlimited period;

6. Miscellaneous.

III. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder of the Company resolves to change the Company's name from its current name "PB Holdings Luxembourg" into "Beijer Ref Luxembourg Holdings" and hereby subsequently resolves to amend article 1. of the articles of association of the Company (the Articles), which shall henceforth read as follows:

" **Art. 1.** The name of the company is "Beijer Ref Luxembourg Holdings" (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles)."

Second resolution

The Sole Shareholder of the Company resolves to amend article 9. (viii) of the Articles which shall henceforth read as follows:

" **Art. 9. (viii).** Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held".

Third resolution

The Sole Shareholder of the Company resolves to amend article 7. of the Articles, which shall be read as follow:

" **Art. 7.1.** The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of managers of class A and managers of class B (the Board). The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum. The manager, or in case of plurality of managers, the Board shall appoint a chairman among the managers. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, or in the absence of a chairman, the Board may appoint another manager as chairman pro tempore. It may also appoint a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution is equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote. The Board shall meet upon call by the chairman or two managers, at the place indicated in the notice of meeting."

Fourth resolution

The Sole Shareholder of the Company resolves to amend article 9. (ix) of the Articles which shall henceforth read as follows:

" **Art. 9. (ix).** Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature".

Fifth resolution

The Sole Shareholder of the Company acknowledges and accepts the resignation of the following persons in their capacity as managers of the Company:

- *Class A managers:*

Ms. Muriel Makharine and Mr. Wolfgang Tobias Entzian; and

- *Class B manager:*

Mr. Patrice Gallasin.

Sixth resolution

The Sole Shareholder of the Company decides to appoint, for an unlimited duration, with effect as of the date hereof:

1- as class A managers of the Company:

- Mr. Per Olof Göran Bertland, Managing Director, born on August 11, 1957 in Växjö (Sweden), with professional address at Skeppsbron 2, SE-211 20 Malmö; and

- Mr. Simon Andrej Karlin, Finance Director, born on October 5, 1968 in Landskrona (Sweden), with professional address at Skeppsbron 2, SE-211 20 Malmö.

2- as class B manager of the Company:

- Ms. Celine Pignon, attorney-at-law, born on March 27, 1977 in Metz (France) with professional address at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Resulting from the above resolutions, the board of managers of the Company will thus be composed as follows:

- Mr. Per Olof Goran Bertland, as class A manager;

- Mr. Simon Andrej Karlin, as class A manager;

- Ms. Celine Pignon, as class B manager; and

- Mr. Carlo Schneider, as class B manager.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française:

L'an deux mille neuf, le quatre mars.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de PB Holdings Luxembourg, une société à responsabilité limitée organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.574 et ayant un capital social de EUR 12.800,- (la Société).

A comparu

G & L Beijer AB (publ), reg. no. 556040-8113, une société dûment constituée et existant selon les lois de Suède, avec siège social à Norra Vallgatan 70, SE-211, 22 Malmö, Suède, représentée par Natacha Trunkwald, avocat, ayant résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé (l'Associé Unique).

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Changement de la dénomination actuelle de la Société, de "PB Holdings Luxembourg" en "Beijer Ref Luxembourg Holdings"; et modification subséquente de l'article 1. des statuts de la Société afin de refléter ledit changement;

2. Modification de l'article 9. (viii) et 9. (ix) des statuts de la Société, qui auront respectivement la teneur suivante: Art. 9. (viii) "Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue."; et l'article 9. (ix): "Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature."

3. Modification de l'article 7. des statuts de la Société qui aura la teneur suivante: "Art. 7.1. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance composé de gérants de classe A et de gérants de classe B (le Conseil). Les gérants ne sont pas nécessairement associés. 7.2. Les gérants sont révocables ad nutum. Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil nommera un président parmi les gérants. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance, et en l'absence d'un président, le conseil de gérance peut nommer un autre gérant comme président temporaire. Il peut également nommer un secrétaire, gérant ou non, qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance. En cas d'égalité de voix en faveur ou contre une résolution lors d'une réunion, le président aura une voix prépondérante.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans la convocation à la réunion.";

4. Constatation et acceptation de la démission de (i) Mme Muriel Makharine et de M. Wolfgang Tobias Entzian en tant que gérants de classe A de la Société et (iii) M. Patrice Gallasin en tant que gérant de classe B;

5. Nomination de (i) M. Per Olof Göran Bertland et de M. Simon Andrej Karlin en tant que nouveaux gérants de classe A et (ii) Mme Céline Pignon en tant que nouveau gérant de classe B pour une durée indéterminée;

6. Divers.

III. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique de la Société décide de changer la dénomination de la Société de son nom actuel "PB Holdings Luxembourg" en "Beijer Ref Luxembourg Holdings" et décide par conséquent de modifier l'article 1. des statuts de la Société (les Statuts), qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}** . Le nom de la Société est "Beijer Ref Luxembourg Holdings" (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts)."

Deuxième résolution

L'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 9. (viii) des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 9. (viii)**. Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue."

Troisième résolution

L'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 7. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 7.1**. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance composé de gérants de classe A et de gérants de classe B (le Conseil). Les gérants ne sont pas nécessairement associés.

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum. Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil nommera un président parmi les gérants. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance, et en l'absence du président, le conseil de gérance peut nommer un autre gérant comme président temporaire. Il peut également nommer un secrétaire, gérant ou non, qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance. En cas d'égalité de voix en faveur ou contre une résolution lors d'une réunion, le président aura une voix prépondérante. Le Conseil se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans la convocation à la réunion."

Quatrième résolution

L'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 9. (ix) des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 9. (ix)**. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature."

Cinquième résolution

L'Associé Unique de la Société constate et accepte la démission des personnes suivantes de leurs fonctions de gérants de la Société:

- *Gérants de classe A:*

Mme Muriel Makharine et M. Wolfgang Tobias Entzian; et

- *Gérant de classe B:*

M. Patrice Gallasin.

Sixième résolution

L'Associé Unique de la Société décide de nommer, pour une durée indéterminée, à compter de la date des présentes:

1- en tant que gérants de classe A de la Société:

- M. Per Olof Göran Bertland, Administrateur Délégué, né le 11 août 1957 à Växjö (Suède), avec adresse professionnelle à Skeppsbron 2, SE-211 20 Malmö; et

- M. Simon Andrej Karlin, Directeur Financier, né le 5 octobre 1968 à Landskrona (Suède), avec adresse professionnelle à Skeppsbron 2, SE-211 20 Malmö.

2- en tant que gérant de classe B de la Société:

- Mme Céline Pignon, avocat, née le 27 mars 1977 à Metz (France) avec adresse professionnelle au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

En conséquence des résolutions ci-dessus, le conseil de gérance de la Société se composera de la manière suivante:

- M. Per Olof Göran Bertland, gérant de classe A;

- M. Simon Andrej Karlin, gérant de classe A;

- Mme Céline Pignon, gérant de classe B; et

- M. Carlo Schneider, gérant de classe B.

Estimation des frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de quelque nature que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. A la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du document ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: N. Trunkwald et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 mars 2009. LAC/2009/9218. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009044112/5770/223.

(090050641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Valves Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 136.012.

In the year two thousand nine, on the twentieth day of March.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of "Valves Investment S.A.", a société anonyme (public company limited by shares), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register, section B, number 136.012, by a deed of the undersigned notary on 21 April 2008, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 571 on 6 March 2008 (hereafter the "Company"); the articles of which were amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 3 March 2008 and published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 1200 on 17 May 2008.

The Meeting was presided by Mr Adrien COULOMBEL, employee, with professional residence at 30 rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg.

The Chairman appointed as secretary Mr Cédric LIMBREE, employee, with professional residence at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Ms Christel DETREMBLEUR, employee, with professional residence at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

The Bureau of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the undersigned notary to record:

I. That the agenda of the Meeting is as follows:

1. Amendment of articles 12 - Powers of the board of directors as follows;

" Art. 12. Powers of the board of directors.

12.1 The Board of Directors is vested with the broadest power to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved to the General Shareholders' Meeting by the Company Act or by these Articles, fall within the competence of the Board of Directors.

12.2. The Board of Directors may delegate, its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, to one of the members of the board of directors who shall be called the managing director. It may also confer all powers and special mandates to any person who need not to be a director, appoint and dismiss all officers and employees and determine their emoluments."

2. Amendment of Article 13 - Binding signature as follows;

" Art. 13. Binding signature. The Company will be bound by the joint signature of two directors of the Company, by the single signature of the managing director within the limits of the daily management or by the joint or single signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Directors. In case the Board of Directors is composed of one member only, the Company will be bound by the signature of the sole director."

3. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxies, the Bureau of the Meeting and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed by the appearing parties will also remain attached to the present deed.

III. It appears from the attendance list that the shares representing the entire share capital of the Company are represented at the present Meeting. All the present or represented shareholders declare to have full knowledge of the agenda and waive their rights to a prior notice period.

IV. It appears from the above that the present Meeting is regularly constituted and may validly deliberate and resolve on the agenda.

After deliberation, the Meeting unanimously resolved as follows:

First resolution

The shareholders resolve to amend article 12 of the articles of association of the Company, relating to the powers of the Board of Directors, which shall now read as follows:

" Art. 12. Powers of the board of directors.

12.1 The Board of Directors is vested with the broadest power to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved to the General Shareholders' Meeting by the Company Act or by these Articles, fall within the competence of the Board of Directors.

12.2. The Board of Directors may delegate, its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, to one of the members of the Board of Directors who shall be called the managing director. It may also confer all powers and special mandates to any person who need not to be a director, appoint and dismiss all officers and employees and determine their emoluments."

Second resolution

The shareholders resolve to amend article 13 of the articles of association of the Company, relating to the signature, which shall now read as follows:

" Art. 13. Binding signature. The Company will be bound by the joint signature of two directors of the Company, by the single signature of the managing director within the limits of the daily management or by the joint or single signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Directors. In case the Board of Directors is composed of one member only, the Company will be bound by the signature of the sole director."

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de "Valves Investment S.A.", une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 136.012, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 571 du 6 mars 2008 (ci-après la "Société"); les statuts ayant été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 3 mars 2008 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1200 du 17 mai 2008.

L'Assemblée fut présidée par Monsieur Adrien COULOMBEL, employé, demeurant professionnellement au 30 rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg.

Le président désigna comme secrétaire Monsieur Cédric LIMBREE, employé, demeurant professionnellement au 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

L'Assemblée a élu aux fonctions de scrutateur Madame Christel DETREMBLEUR, employée, demeurant professionnellement au 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée étant dûment constitué, le Président déclara et pria le notaire d'acter:

I. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Modification de l'article 12 - Pouvoirs du Conseil d'Administration comme suit:

" Art. 12. Pouvoirs du conseil d'administration.

12.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'Assemblée Générale des actionnaires, tombent sous la compétence du Conseil d'Administration.

12.2 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs de gestion journalière de la Société et les affaires courantes de la Société ainsi que la représentation de la Société dans cette gestion et ces affaires, à un des membres du Conseil d'Administration, qui sera appelé administrateur délégué. Il pourra en outre conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes, qui n'ont pas besoin d'être administrateur, nommer et révoquer tous agents et employés et fixer leurs émoluments."

2. Modification de l'article 13 - Signature comme suit:

" Art. 13. Signature. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société, par la signature unique de l'administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière, ou par la signature conjointe ou unique de toutes personnes auxquelles un tel pouvoir de signature a été délégué par le Conseil d'Administration. Dans le cas où le Conseil d'Administration est composé de un membre unique, la Société sera engagée par la signature de cet administrateur unique."

3. Divers.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les mandataires ainsi que par le bureau de l'Assemblée et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

III. Qu'il appert de la liste de présence que toutes les actions représentant le capital social sont représentées à l'Assemblée. Tous les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir pleine connaissance de l'ordre du jour et renoncent à leur droit de convocation préalable.

IV. Qu'il appert de ce qui précède que la présente Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des résolutions sur l'ordre du jour.

Après délibération l'Assemblée a unanimement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier le contenu de l'article 12 des statuts de la Société relatif aux pouvoirs du Conseil d'Administration et qui se présentera désormais comme suit:

" Art. 12. Pouvoirs du conseil d'administration.

12.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'Assemblée Générale des actionnaires, tombent sous la compétence du Conseil d'Administration.

12.2 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs de gestion journalière de la Société et les affaires courantes de la Société ainsi que la représentation de la Société dans cette gestion et ces affaires, à un des membres du Conseil d'Administration, qui sera appelé administrateur délégué. Il pourra en outre conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes, qui n'ont pas besoin d'être administrateur, nommer et révoquer tous agents et employés et fixer leurs émoluments."

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier le contenu de l'article 13 des statuts de la Société relatif à la signature et qui se présentera désormais comme suit:

" **Art. 13. Signature.** La Société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société, par la signature unique de l'administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière, ou par la signature conjointe ou unique de toutes personnes auxquelles un tel pouvoir de signature a été délégué par le Conseil d'Administration. Dans le cas où le Conseil d'Administration est composé de un membre unique, la Société sera engagée par la signature de cet administrateur unique."

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des parties comparantes, les présents statuts sont rédigés en langue anglaise. Sur la demande des parties comparantes et en cas de divergences entre la version française et la version anglaise, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite dans la langue des comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénoms, état civil et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. COULOMBEL, C. LIMBREE, C. DETREMBLEUR, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 mars 2009. Relation: EAC/2009/3394. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 02 AVR. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009044141/239/154.

(090050846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

ML Poivre Real Estate 4, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 135.478.

In the year two thousand and nine, on the twelfth day of the month of March,
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 131.744.

2. Colonia Real Estate AG, a public company limited by shares (Aktiengesellschaft) incorporated and existing under the laws of Germany, with registered office at Zeppelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne, registered with the trade register at the local court of Cologne under number HRB 54.006.

The appearing parties representing the entire corporate capital of the Company (hereinafter the "Partners") are here represented by Elena TOSHKOVA, private employee, residing professionally in Luxembourg (the "Attorney in fact"), by virtue of powers of attorney given under private seal.

The said powers of attorney, initialled "ne varietur" by the Attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing parties represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up that they are the Shareholders of ML Poivre Real Estate 4, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under the number B 135.478 and incorporated by deed of the undersigned notary on 18 December 2007, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") number 409 on 16 February 2008 (the "Company").

The entire corporate capital of the Company, thus being represented, the meeting can, therefore, validly decide to take the following resolutions:

First resolution

The Partners decide to amend article 9, paragraph 5 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 9.5.** The Board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented and at least one class A manager and one class B manager are present or represented. Resolutions of the

Board of managers are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board of managers are recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting and, if no chairman has been appointed, by any class A manager together with any class B manager present or represented at the meeting."

Second resolution

Further, the Partners decide to amend article 10 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 10.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the signature of its sole manager or (ii) in case of plurality of managers by the joint signature of any class A manager together with any class B manager or (iii) by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles."

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately seven hundred fifty Euros (EUR 750.-).

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the Attorney in fact of the appearing parties who is known to the notary by his/her name, first name, civil status and residence, he/ she signed together with the notary the present deed.

The entire corporate capital of the Company, thus being represented, the meeting can, therefore, validly decide to take the following resolutions:

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille neuf, le douze mars.

Par devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744.

2. Colonia Real Estate AG, une société anonyme (Aktiengesellschaft) constituée et existant selon les lois de la République Fédérale d'Allemagne et ayant son siège social au Zeppelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Cologne sous le numéro HRB 54.006.

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social de la Société (ci-après les "Associés") sont ici représentées par Elena TOSHKOVA, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg (le "Mandataire"), en vertu des procurations données sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le Mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elles sont les Associés de ML Poivre Real Estate 4, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.478, constituée par acte du notaire instrumentant, le 18 décembre 2007 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 409 du 16 février 2008 (la "Société").

Les parties comparantes, représentant ainsi l'intégralité du capital social, l'assemblée peut décider valablement de voter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de modifier l'article 9, 5^{ème} paragraphe des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 9.5.** Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B est présent ou représenté. Les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion et, si aucun président n'a été nommé, par un gérant de classe A ensemble avec un gérant de classe B présents ou représentés."

Deuxième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 10 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 10.** La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par (i) la signature de son gérant unique ou (ii) en cas de pluralité des gérants par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou (iii) par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme de sept cent cinquante Euros (EUR 750,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande des même parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au Mandataire des comparantes, connu(e) au notaire par son nom et prénom, état et demeure, il/ elle a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: E. TOSHKOVA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 mars 2009. Relation: LAC/2009/10276. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043571/242/106.

(090049936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Société Générale de Participations Agro-Alimentaires S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 28.972.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3/04/2009.

SOCIETE GENERALE DE PARTICIPATIONS AGRO-ALIMENTAIRES SA

Jean-Marc HEITZ / Angelo DE BERNARDI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009044587/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08859. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

ML Poivre Real Estate 5, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 135.477.

In the year two thousand and nine, on the twelfth day of the month of March,

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 131.744.

2. Colonia Real Estate AG, a public company limited by shares (Aktiengesellschaft) incorporated and existing under the laws of Germany, with registered office at Zepelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne, registered with the trade register at the local court of Cologne under number HRB 54.006.

The appearing parties representing the entire corporate capital of the Company (the "Partners") are here represented by Elena TOSHKOVA, private employee, residing professionally in Luxembourg (the "Attorney in fact"), by virtue of powers of attorney given under private seal.

The said powers of attorney, initialled "ne varietur" by the Attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing parties represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up that they are the Shareholders of ML Poivre Real Estate 5, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under the number B 135.477 and incorporated by deed of the undersigned notary on 18 December 2007, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") number 409 on 16 February 2008 (the "Company").

The entire corporate capital of the Company, thus being represented, the meeting can, therefore, validly decide to take the following resolutions:

First resolution

The Partners decide to amend article 9, paragraph 5 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 9.5.** The Board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented and at least one class A manager and one class B manager are present or represented. Resolutions of the Board of managers are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board of managers are recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting and, if no chairman has been appointed, by any class A manager together with any class B manager present or represented at the meeting."

Second resolution

Further, the Partners decide to amend article 10 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 10.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the signature of its sole manager or (ii) in case of plurality of managers by the joint signature of any class A manager together with any class B manager or (iii) by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles."

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately seven hundred fifty Euro (EUR 750.-).

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the Attorney in fact of the appearing parties who is known to the notary by his/her name, first name, civil status and residence, he/ she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille neuf, le douze mars.

Par devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744.

2. Colonia Real Estate AG, une société anonyme (Aktiengesellschaft) constituée et existant selon les lois de la République Fédérale d'Allemagne et ayant son siège social au Zeppelinstrasse 4-8, D-50667 Cologne et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Cologne sous le numéro HRB 54.006.

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social de la Société (les "Associés") sont ici représentées par Elena TOSKOVA, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg (le "Mandataire"), en vertu des procurations données sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le Mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elles sont les Associés de ML Poivre Real Estate 5, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.477, constituée par acte du notaire instrumentant, le 18 décembre 2007 publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 409 du 16 février 2008 (la "Société").

Les parties comparantes, représentant ainsi l'intégralité du capital social, l'assemblée peut valablement décider de voter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de modifier l'article 9, 5^{ème} paragraphe des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 9.5.** Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B est présent ou représenté. Les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion et, si aucun président n'a été nommé par un gérant de classe A ensemble avec un gérant de classe B présents ou représentés."

Deuxième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 10 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 10.** La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par (i) la signature de son gérant unique ou (ii) en cas de pluralité des gérants par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou (iii) par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme de sept cent cinquante Euros (EUR 750,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au Mandataire des comparantes, connu(e) au notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: E. TOSHKOVA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 mars 2009. Relation: LAC/2009/10277. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043573/242/104.

(090049933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Golden Century S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 114.018.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 15 septembre 2008 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1) L'assemblée accepte la démission de Monsieur Richard TURNER, né le 10 décembre 1939 à Bloemfontein (Afrique du Sud), demeurant professionnellement au 60 Grand Rue à L-1660 Luxembourg, de son poste de commissaire aux comptes de la société et ce avec effet immédiat.

2) L'assemblée nomme la Fiduciaire Vincent LA MENDOLA Sàrl, société Immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B-85.775, avec siège social au 64 avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg, comme nouveau commissaire aux comptes;

Il terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura lieu en 2012.

3) Monsieur LA MENDOLA David, administrateur de la société, né le 23 juin 1973 à F-Metz a transféré son adresse du 4 rue Contern à L-5339 Moutfort à L-5495 Wintrange au 2 Brekelter.

Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009043819/2352/23.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2008, réf. LSO-CU05408. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

A.T.A. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 35.163.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009044513/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00792. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Knowledge, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard de la Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 145.525.

STATUTS

L'an deux mil neuf, le onze mars.

Par devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

Monsieur Gérald Robert CLAESSENS, gérant de société, né à Ixelles (Belgique), le 04 décembre 1972, demeurant à B-6840 Neufchâteau, Warmifontaine 12

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser un acte d'une société à responsabilité limitée, qu'il déclare constituer pour son compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "KNEWLEDGE" Sàrl.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à LUXEMBOURG.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée. Elle pourra être dissoute conformément à la loi.

Art. 4. La société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger:

- Conseils et assistance opérationnelle aux entreprises dans les domaines des relations publiques et de la communication
- Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
- Activités d'audit général
- Activités des agences de publicité
- Conception et réalisation de campagnes publicitaires pour des tiers, en utilisant tous les médias
- Création et placement de publicités: affiches, panneaux publicitaires, journaux lumineux, enseignes lumineuses au néon, affichage sur les autobus, etc.
- Conception de textes et de slogans publicitaires (copywriters)

- Conception de techniques de publicité visant à toucher le consommateur (marketing direct) au moyen de publicité personnalisée (publipostage).

- Distribution à domicile d'échantillons, de prospectus publicitaires et d'autre matériel de publicité, y compris les journaux publicitaires régionaux et similaires

- la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion et la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession, la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter et emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et ou développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

En général, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui se rapportent directement ou indirectement à son objet social et qui seraient de nature à en faciliter la réalisation et le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en CENT (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune. Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces par l'associé unique Monsieur Gérard Robert CLAESSENS prénommé, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présentes statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à un non associé que du consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Dans le même cas, elles ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par l'associé unique ou les associés réunis en assemblée générale, qui fixent leurs pouvoirs.

Art. 8. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 9. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 10. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer. Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, sont consignés dans un registre tenu au siège social.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé participe aux décisions collectives, quel que soit le nombre de voix proportionnellement au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 11. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 12. Chaque année au 31 décembre il sera dressé un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales,
- le solde restant est à libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 13. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou d'un associé n'entraîneront pas la dissolution de la société.

Art. 14. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommé(s) par l'associé unique ou par l'assemblée des associés.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils sont propriétaires.

Art. 15. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, il est fait référence aux dispositions légales en vigueur.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2009.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de 1.000,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social de la société est établi à L-1330 Luxembourg, 4a, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
 - 2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée, Monsieur Gérald Robert CLAESSENS prénommé
- La société sera valablement engagée par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Claessens, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 17 mars 2009 - WIL/2009/244 - Reçu soixante-quinze euros = 75 €.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre à la société aux fins de publication au Mémorial.

Wiltz, le 25 mars 2009.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2009044083/2724/112.

(090051056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Controlgroup S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 143.847.

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq février.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée "CONTROLGROUP S.A.", avec siège social à L-1420 Luxembourg, 5, Avenue Gaston Diderich, inscrite au R.C.S. Luxembourg Section B n° 143847, constituée par acte du notaire Jacques DELVAUX en date du 2 décembre 2008, publié au Mémorial C n°174 du 27 janvier 2009.

L'assemblée est présidée par Mme Concetta DEMARINIS, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, Avenue Gaston Diderich.

Le Président désigne comme secrétaire Mr Gianpiero SADDI, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 2, rue de la Chapelle,

et l'Assemblée choisit comme scrutateur Mme Concetta DEMARINIS, précitée,

tous ici présents et acceptant.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Madame la Présidente déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Suivant la liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal, tous les actionnaires, représentant l'entière du capital social souscrit, sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. Qu'il résulte de la liste de présence que la totalité du capital est représentée, et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Increase of the capital subscribed of 914.330,00 Eur in order to bring it from its actual amount of 50.000,00 Eur up to 964.330,00 Eur by the creation and issue of 914.330 new shares, with a par value of 1,00 Eur each, with the same rights and advantages of the existing shares

2. Prorata of the shares hold, subscription and full payment of the issue of the new shares to every shareholder, by means of contribution in kind of 13.680 shares in Controlfida (Suisse) SA, with Registered office in 6906 - Lugano-Cassarate, 16, Piazza della Riscossa, based on an independent auditor report;

3. Subsequent amendment of the article 5 of the Articles of association;

4. Authorization to the board of directors to the purchase on behalf of the company and from the founders of the company of 77.520 shares in Controlfida Suisse SA on the basis an authorized report in compliance with the article 26-2 of the company law;

5. Miscellaneous.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Mme la Présidente et a abordé l'ordre du jour. Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital à concurrence de EUR 914.330 (neuf cent quatorze mille trois cent trente Euros),

en vue de porter le capital social de son montant actuel de EUR 50.000 (cinquante mille Euros) à EUR 964.330 (neuf cent soixante-quatre mille trois cent trente Euros)

par la création et l'émission de 914.330 (neuf cent quatorze mille trois cent trente) actions d'une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes,

à souscrire et à libérer intégralement par les actuels actionnaires de la société ci-après désigné, au prorata des actions actuellement détenues. par l'apport en nature de 13.680 actions de la société de droit suisse dénommée "Controlfida (Suisse) S.A." avec siège social au 16, Piazza della Riscossa à CH-6906 Lugano,

apport évalué à EUR 914.330 (neuf cent quatorze mille trois cent trente Euros), évaluation sujette à un rapport d'un réviseur d'entreprises.

Souscription - Libération

1. Alors est intervenue Mme Concetta DEMARINIS, préqualifiée, agissant en sa qualité de mandataire de la société FINSCUDO S.A., avec siège social à Panama, Plaza 2000 Building, 50th Street, République de Panama, en vertu d'une procuration donnée le 11 février 2009

lequel souscripteur, représenté comme il est dit ci-avant, a déclaré souscrire à 144.903 actions nouvelles, pour un montant de EUR 144.903,00

moyennant apport de 2.168 actions représentatives du capital social de la société de droit suisse dénommée "Controlfida (Suisse) S.A." avec siège social au 16, Piazza della Riscossa à CH-6906 Lugano,

lequel apport est évalué à au moins EUR 144.903,00

Le susdit apport a fait l'objet d'un rapport dont question ci-après.

L'assemblée, réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription de 144.903 actions nouvelles par le susdit souscripteur.

2. Alors est intervenue Mme Concetta DEMARINIS, préqualifiée, agissant en sa qualité de mandataire de la société GREENLAW Ltd, avec siège social à International House, Castle Hill, Victoria Road, Douglas, Isle of Man, IM2 4RB, en vertu d'une procuration donnée le 24 février 2009,

lequel souscripteur, représenté comme il est dit ci-avant, a déclaré souscrire à 57.613 actions nouvelles, pour un montant de EUR 57.613,00

moyennant apport de 862 actions représentatives du capital social de la société de droit suisse dénommée "Controlfida (Suisse) S.A." avec siège social au 16, Piazza della Riscossa à CH-6906 Lugano,

lequel apport est évalué à au moins EUR 57.613,00

Le susdit apport a fait l'objet d'un rapport dont question ci-après.

L'assemblée, réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription de 57.613 actions nouvelles par le susdit souscripteur.

3. Alors est intervenue Mme Concetta DEMARINIS, préqualifiée, agissant en sa qualité de mandataire de la société REDAI HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, 5, Avenue Gaston Diderich,

en vertu d'une procuration donnée le 24 février 2009,

lequel souscripteur, représenté comme il est dit ci-avant, a déclaré souscrire à 355.907 actions nouvelles, pour un montant de EUR 355.907,00

moyennant apport de 5.325 actions représentatives du capital social de la société de droit suisse dénommée "Controlfida (Suisse) S.A." avec siège social au 16, Piazza della Riscossa à CH-6906 Lugano,

lequel apport est évalué à au moins EUR 355.907,00

Le susdit apport a fait l'objet d'un rapport dont question ci-après.

L'assemblée, réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription de 355.907 actions nouvelles par le susdit souscripteur.

4. Alors est intervenue Mme Concetta DEMARINIS, préqualifiée, agissant en sa qualité de mandataire de la société SEVERLAND Sàrl, avec siège social à Luxembourg, 18, Avenue de la Porte Neuve, en vertu d'une procuration donnée le 24 février 2009,

lequel souscripteur, représenté comme il est dit ci-avant, a déclaré souscrire à 355.907 actions nouvelles, pour un montant de EUR 355.907,00

moyennant apport de 5.325 actions représentatives du capital social de la société de droit suisse dénommée "Controlfida (Suisse) S.A." avec siège social au 16, Piazza della Riscossa à CH-6906 Lugano,

lequel apport est évalué à au moins EUR 355.907,00

L'assemblée, réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription de 355.907 actions nouvelles par le susdit souscripteur.

Les susdits apports ont fait l'objet d'un rapport établi préalablement aux présentes par le réviseur d'entreprises, la société COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION, Réviseurs d'Entreprises, avec siège social à 15 rue des Carrefours L-8124 Bridel,

lequel rapport établi conformément à l'article 26-1 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983, conclut que:

"Based on the work performed, nothing has come to our attention that causes us to believe that the global value of the contribution in kind represented by one thirteen thousand six hundred and eighty (13.680) shares of Controlfida (Suisse) SA contributed to the Company, is not at least equal to the number and the aggregate par value of the shares of the Company to be issued.."

Lequel rapport, daté du 25 février 2009, demeurera annexé au présent acte pour être soumis avec ce dernier aux formalités du timbre et de l'enregistrement.

La preuve du transfert des actions de "Controlfida (Suisse) S.A." à la société "Controlgroup S.A." a été rapportée au notaire instrumentant par des certificats au porteur numéros 17, 19, 21 et 23 annexés en photocopie au présent acte.

Suite aux apports qui précèdent, la société "Controlgroup S.A." détient 13,68% du capital social de la susdite société "Controlfida (Suisse) S.A."

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires décide, suite à la résolution qui précède, de modifier l'article 5 des statuts, version française et traduction anglaise, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Version française

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 964.330 (neuf cent soixante-quatre mille trois cents trente Euros), représenté par 964.330 (neuf cent soixante-quatre mille trois cent trente) actions, chacune d'une valeur nominale de EUR 1 (un Euro).

Le capital souscrit de la société peuvent être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions

Traduction anglaise

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at EUR 964,330 (nine hundred and sixty-four thousand three hundred and thirty Euros), represented by 964,330 (nine hundred and sixty-four thousand three hundred and thirty) shares with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each, fully paid in.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of association.

The company may to the extent and under the restrictions foreseen by law redeem its own shares

Troisième résolution

L'assemblée des actionnaires autorise le conseil d'administration à acquérir, pour compte de la société sur les fondateurs de la société, 77.520 actions de la susdite société "Controlfida (Suisse) S.A.", sur le vu d'un rapport établi conformément aux dispositions de l'article 26-2 de la loi sur les sociétés commerciales, lequel rapport conclut comme suit:

"Based on the work performed, nothing has come to our attention that causes us to believe that the global value of the assets purchased from founders and shareholders of the company, consisting in seventy seven thousand five hundred and twenty (77,520) shares in Controlfida (Suisse) S.A., is not at least equal to the purchased price of CHF 7,752,000 agreed by the Board.

Our report has been prepared solely in the context of a purchase of assets by the company from its founders and shareholders, and it should not be used, mentioned or distributed for other purpose without our prior written consent".

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Déclaration - Evaluation des frais

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les membres du bureau de la présente assemblée l'ont requis de documenter la modification de l'article 5 des statuts en langue française, suivi d'une traduction anglaise, et en cas de divergence entre le texte français et la traduction anglaise, le texte français fera foi

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge, suite à l'augmentation de capital qui précède, est estimé approximativement à EUR 2.200.-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: C. DEMARINIS, G. SADDI, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 3 mars 2009, LAC/2009/8124: Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75.-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2009.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009044050/208/161.

(090051008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

MLAM 1, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.468.

In the year two thousand and nine, on the nineteenth day of the month of March,

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 131.744, and

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 96.380,

Both appearing parties represented by Mrs Barbara NEUERBURG, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, initialled "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing parties represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up that they are the Shareholders of MLAM 1, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under the number B 116.468 and incorporated by a deed of Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg on 9 May 2006, published in the Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") number 1413 on 22 July 2006 (the "Company")

The appearing parties representing the entire share capital of the Company take the following resolutions:

First resolution

The Shareholders decide to amend Article 9.5 of the Articles of Incorporation of the Company, which shall read as follows:

" **9.5.** The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, provided that there is one class A manager and one class B manager present. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast..

The board of managers may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, or in the absence of a chairman, the board of managers may appoint another manager as chairman by vote of the majority present at any such meeting

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by the joint signature of any A manager together with any B manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by the joint signature of any A manager together with any B manager or by any person duly appointed to that effect by the board of managers."

Second resolution

The Shareholders decide to amend Article 10 of the Articles of Incorporation of the Company, which shall read as follows:

" **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signature of any A manager together with a B manager or (ii) the single or joint signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles."

There being no further business, the meeting is closed.

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately EUR 750.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties who is known to the notary by his/ her name, first name, civil status and residence, he/ she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille neuf, le dix-neuf mars.

Par devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744, et

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.380,

Les parties comparantes ici représentées par Madame Barbara NEUERBURG, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elles sont les Associés de MLAM 1, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.468, constituée par acte de Maître Paul Frieders, le 9 mai 2006, publié au Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") dans le numéro 1413 du 22 juillet 2006 (la "Société").

Les parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de modifier l'article 9.5 des statuts de la Société comme suit:

" **9.5.** Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée, avec au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

Le conseil de gérance pourra choisir parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en l'absence d'un président, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence de ces réunions.

Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance."

Deuxième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 10 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée en toute circonstance vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou (ii) la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des Statuts."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme de EUR 750.-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande des même parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: B. NEUERBURG et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 mars 2009. Relation: LAC/2009/11054. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009043500/242/113.

(090050261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

OAN Management AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 110.071.

Im Jahre zweitausendneun, den neunten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Gérard LECUIT, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre beziehungsweise deren Vertreter der Aktiengesellschaft "OAN MANAGEMENT AG", mit Sitz in L-6550 Berdorf, 16, rue de Grundhof, welche durch notarielle Urkunde vor dem Notar Jean Seckler mit Amtswohnsitz in Junglinster am 14. Juli 2005, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 23 vom 4. Januar 2006, gegründet wurde.

Den Vorsitz der Versammlung führt Maître Pascale MILLIM, avocat à la Cour, beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende bestellt zum Sekretär und zum Stimmzähler Frau Renate JOSTEN, licenciée en sciences économiques appliquées, beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Sodann stellt der Vorsitzende fest und ersucht den amtierenden Notar zu beurkunden:

I. Dass die Tagesordnung folgende Punkte umfasst:

- Verlegung des Gesellschaftssitzes von Berdorf nach L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
- Abänderung von Artikel 2, Absatz 1 der Satzung.

- Genehmigung der Jahresabschlüsse für die Geschäftsjahre 2005, 2006, 2007 und 2008.
- Beschlussfassung über die vorzeitige Auflösung der Gesellschaft und anschliessende Eröffnung der Liquidation.
- Ernennung eines Liquidators und Festlegung seiner Befugnisse.
- Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars.
- Verschiedenes.

II.- Der Vorsitzende erstellt die Anwesenheitsliste der anwesenden beziehungsweise vertretenen Aktionäre unter Angabe der jeweils von ihnen gehaltenen Anzahl Aktien und prüft die unter Privatschrift erteilten Vollmachten der vertretenen Aktionäre.

Die als richtig bestätigte Anwesenheitsliste und die Vollmachten, letztere von den anwesenden Personen und dem amtierenden Notar "ne varietur" unterzeichnet, bleiben der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

III. Dass gemäss vorerwähnter Anwesenheitsliste das gesamte Gesellschaftskapital rechtsgültig hier vertreten ist, und dass demzufolge die gegenwärtige ausserordentliche Generalversammlung über die vorliegende Tagesordnung beraten und beschliessen kann.

Sodann stellt die Generalversammlung fest, dass sie so rechtsgültig tagt, erklärt sich mit der Ausführung des Vorsitzenden einverstanden, schreitet zur Tagesordnung und nimmt nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den Sitz der Gesellschaft von L-6550 Berdorf, 16, rue du Grundhof nach L-1258 Luxemburg, 4, rue Jean-Pierre Braiseur zu verlegen.

Infolgedessen wird Artikel 2, Absatz 1 der Satzung wie folgt abgeändert:

" **Art. 1. (Absatz 1).** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg."

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung nimmt Kenntnis vom Bericht des Verwaltungsrates vom 3. Februar 2009 sowie von den Berichten des Kommissars vom 18. Februar 2009 über die Jahresabschlüsse für die am 31. Dezember 2005, 2006, 2007 und 2008 abgeschlossenen Geschäftsjahre und beschliesst, dieselben zu genehmigen.

Dritter Beschluss

Nach Überprüfung genehmigt die Generalversammlung die Jahresabrechnung einschliesslich der Bilanz, der Gewinn- und Verlustrechnung mit den Anlagen für die Geschäftsjahre 2005, 2006, 2007 und 2008.

Die Jahresabrechnung zum 31. Dezember 2008 weist einen Gesamtverlust für die Geschäftsjahre 2005, 2006, 2007 und 2008 in Höhe des Betrages von EUR 32.791,48 aus.

Die Generalversammlung beschliesst, gemäss Vorschlag des Verwaltungsrates, diesen Gesamtverlust auf neue Rechnung vorzutragen.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die vorzeitige Auflösung der Gesellschaft und eröffnet die Liquidation mit sofortiger Wirkung.

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung ernennt zum Liquidator:

Fidoserv S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in L-2210 Luxemburg, 54, boulevard Napoleon 1^{er}, R.C.S. Luxemburg B 4 5.049.

Der Liquidator hat die weitestgehenden Befugnisse wie dies in den Artikeln 144 - 148bis des zusammengefassten Gesetzes über die Handelsgesellschaften vorgesehen ist. Er kann die in Artikel 145 vorgesehenen Geschäfte abwickeln, ohne in dieser Hinsicht auf eine ausdrückliche Genehmigung der Generalversammlung, in den Fällen wo diese vorgeschrieben ist, zurückgreifen zu müssen.

Der Liquidator ist von der Erstellung eines Inventars entbunden und kann sich auf die Buchungen der Gesellschaft berufen.

Er kann für bestimmte Geschäfte und unter seiner Verantwortung seine Befugnisse ganz oder teilweise an Drittpersonen übertragen für einen von ihm zu bestimmenden Zeitraum.

Sechster Beschluss

Die Generalversammlung erteilt den Verwaltungsratsmitgliedern sowie dem Kommissar Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tage.

Da die Tagesordnung somit erschöpft ist wird die Versammlung geschlossen.

Kostenabschätzung

Die Kosten, Gebühren und jedwelche Ausgaben, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger ausserordentlicher Generalversammlung anfallen, werden abgeschätzt auf eintausendzweihundert Euro (1.200.-EUR).

WORUEBER URKUNDE, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, haben dieselben mit Uns Notar vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: P. MILLIM, R. JOSTEN, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 mars 2009. Relation: LAC/2009/9411. Reçu: soixante-quinze euros 75,- EUR.

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

FUER GLEICHLAUTENDE ABSCHRIFT, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 27. März 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009044160/220/84.

(090051057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**Holdertrade Ltd & Cie S.N.C., Société en nom collectif,
(anc. Holdertrade S.A. & Cie. S.N.C.).**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 21, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 112.337.

Par un acte sous seing privé daté du 2 novembre 2007, il ressort que:

- L'associé minoritaire Holdertrade S.A., une société de droit suisse ayant son siège social à Zücherstrasse 156,8645 Jona, Suisse, enregistrée auprès du registre du commerce du canton de St. Gallen (Handelregister des kantons St. Gallen) sous le numéro CH-217.0.134.667-5, a changé de dénomination en Holdertrade Ltd, en présence de l'associé majoritaire Holcim Ltd, une société de droit suisse ayant son siège social à Zücherstrasse 156,8645 Jona, Suisse, enregistrée auprès du registre du commerce du canton de St. Gallen (Handelregister de kantons St. Gallen) sous le numéro CH-160.3.003.050-5.

- Suite au changement de nom de l'associé, la dénomination de la Société est transformée en Holdertrade Ltd & Cie S.N.C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2007.

Pour la Société

Michaël Bouchat

Référence de publication: 2009044609/7746/23.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007, réf. LSO-CK06829. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070161351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2007.

Socotec Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, rue de Turi.

R.C.S. Luxembourg B 26.097.

L'an deux mille neuf, le cinq mars.

Par devant Maître Joëlle Baden, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

(1) SOCOTEC INTERNATIONAL S.A, une société anonyme de droit français, ayant son siège social à F-78180 Montigny-le-Bretonneux, France, 1, avenue du Parc, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles, France, sous le numéro 323 210 161,

(2) SOCOTEC DEVELOPPEMENT, une société à responsabilité de droit français, ayant son siège social à F-78182 Saint-Quentin-en-Yvelines, Cedex, France, "Les Quadrants", 3, avenue du Centre, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles, France, sous le numéro 302 454 699,

toutes les deux ici représentées par Monsieur Jean-Louis VESPIGNANI, gérant de société, demeurant professionnellement à L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères,

en vertu de deux procurations sous seing privé données à Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Lesdites procurations, signées ne varietur par le mandataire des comparantes et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes sont les seules associées de Socotec Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 26.097, constituée suivant acte notarié en date du 12 juin 1987, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 273 du 5 octobre 1987.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié soussigné en date du 10 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 561 du 11 avril 2002 (ci-après la "Société").

Les comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associées décident de transférer le siège social de la Société de L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères vers L-3378 Livange, rue de Turi.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, les associées décident de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 4 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

"Le siège social est établi à Livange."

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-L. VESPIGNANI et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 mars 2009. LAC / 2009 / 9876. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 19 mars 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009044048/7241/45.

(090051012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Harsco Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 104.400,00.

Siège social: L-3593 Dudelange, 100, rue de Volmerange.

R.C.S. Luxembourg B 132.255.

In the year two thousand nine, on the nineteenth day of March.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Harsco Luxembourg S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 100, rue de Volmerange, L-3593 Dudelange, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 132.255 and having a share capital of EUR 104,400 (the Company). The Company has been incorporated on September 24, 2007 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 2508 of November 6, 2007. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on February 18, 2008 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, which deed has been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 801 of April 2, 2008.

There appeared:

1. HARSCO (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED, a company incorporated under the laws of Gibraltar, having its registered office at Suite 1, Burns House, 19 Town Range, Gibraltar,

hereby represented by Maud Tortu, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, and

2. HARSCO SURREY LIMITED, a company organised under the laws of the England and Wales, having its registered office at Harsco House, Regent Park, 299 Kingston Road, Leatherhead, Surrey, KT22 7SG, United Kingdom, with registration number 06344261,

hereby represented by Maud Tortu, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

The appearing parties referred to under items 1. and 2. above are the current shareholders of the Company and are hereafter referred to as the Shareholders.

The proxies from the Shareholders, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Shareholders hold all the shares in the share capital of the Company.
- II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:
 1. Waiver of convening notices.
 2. Amendment to article sixteen, paragraph 9, of the Articles.
 3. Miscellaneous.
- III. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to amend article sixteen, paragraph 9, of the Articles so that it reads henceforth as follows:

"Unless the Commercial Companies Law provides for a higher quorum and majority requirements, resolutions at the meetings of shareholders or resolutions proposed in writing to the shareholders relating to the following matters shall only be valid if adopted by at least 85% (eighty-five per cent) of the votes (based on one vote per Share) of shareholders representing at least 85% (eighty-five per cent) of the share capital of the Company:

- (i) amendment to the Articles,
- (ii) the transfer of the registered office of the Company under Article four;
- (iii) any increase or reduction in the share capital of the Company or the redemption by the Company of its own shares;
- (iv) any increase or reduction in the share premium account or the reimbursement of any share premium amount;
- (v) distribution of any dividends (including any interim dividend);
- (vi) the appointment, removal or replacement of any manager of the Company;
- (vii) the remuneration of the manager(s) or any modification thereof;
- (viii) dissolution and/or liquidation of the Company;
- (ix) appointment of a liquidator;
- (x) financing or investment decisions involving:
 - a. assets exceeding EUR 200,000,000.- (two hundred million Euro) (or such other amount as the shareholders may resolve) in the first financial year of the Company and thereafter 15% (fifteen per cent) (determined with reference to the previous financial year) (or such other percentage or amount as the shareholders may resolve) of the assets of the Company; or
 - b. annual profits exceeding EUR 3,000,000.- (three million Euro) (or such other amount as the shareholders may resolve) in the first and second financial years of the Company and thereafter 15% (fifteen per cent) (determined with reference to the previous financial year) (or such other percentage or amount as the shareholders may resolve) of the annual profits of the Company;
- (xi) any amendment in the amounts or percentages referred to in sub-paragraph (x).
- (xii) any material change in the nature of the business of the Company or in the manner in which it is conducted or operated;
- (xiii) the appointment or renewal of any statutory auditor(s) (commissaire) under Article twenty-one;
- (xiv) the appointment or renewal of any qualified auditors (réviseurs d'entreprises) under Article twenty-one."

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,000.- (one thousand euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mil neuf, le dix-neuf mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Harsco Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 100, rue de Volmerange, L-3593 Dudelange, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.255 et ayant un capital social de EUR 104.400 (la Société). La Société a été constituée le 24 septembre 2007, suivant un acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No - 2508 du 6 novembre 2007. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 18 février 2008, suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No - 801 du 2 avril 2008.

Ont comparu:

1. HARSCO (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED, une société constituée selon les lois de Gibraltar, ayant son siège social à Suite 1, Burns House, 19 Town Range, Gibraltar,

ici représentée par Maud Tortu, juriste, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, et

2. HARSCO SURREY LIMITED, une société organisée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Harsco House, Regent Park, 299 Kingston Road, Leatherhead, Surrey, KT22 7SG, Royaume-Uni, avec numéro d'immatriculation 06344261,

ici représentée par Maud Tortu, juriste, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, et

Les parties comparantes désignées aux points 1. et 2. ci-dessus sont les associés actuels de la Société et sont désignés ci-après les Associés.

Les procurations des Associés, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que les Associés détiennent toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Modification de l'article seize, paragraphe 9, des Statuts;

3. Divers.

III. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représenté à l'Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article seize, paragraphe 9, des Statuts de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

"Sauf si la Loi sur les Sociétés Commerciales requiert un quorum et des exigences de majorité plus élevés, les résolutions des assemblées des associés ou les résolutions proposées par écrit aux associés relatives aux questions suivantes ne seront valides que si elles sont adoptées par au moins 85% (quatre-vingt-cinq pour cent) des voix (basé sur le principe d'une voix par Part Sociale) des associés représentant au moins 85% (quatre-vingt-cinq pour cent) du capital social de la Société:

(i) modification des Statuts;

(ii) transfert du siège social de la Société selon l'Article quatre;

(iii) toute augmentation ou diminution du capital social de la Société ou le rachat par la Société de ses propres parts sociales;

(iv) toute augmentation ou diminution du compte de prime d'émission ou le remboursement de tout montant de prime d'émission;

(v) distribution de dividendes (en ce compris tout acompte sur dividende);

(vi) la nomination, la révocation ou le remplacement de tout gérant de la Société;

(vii) la rémunération du ou des gérants ou toute modification de celle-ci;

(viii) dissolution et/ou liquidation de la Société;

(ix) nomination d'un liquidateur;

(x) décisions de financement ou d'investissement impliquant:

a. des actifs dépassant EUR 200.000.000,- (deux cent millions d'euros) (ou tout autre montant que les associés peuvent décider) lors du premier exercice comptable de la Société et par la suite 15% (quinze pour cent) (déterminé par référence à l'exercice comptable précédent) (ou tout autre pourcentage ou montant que les associés peuvent décider) des actifs de la Société; ou

b. des bénéfices annuels dépassant EUR 3.000.000,- (trois millions d'euros) (ou tout autre montant que les associés peuvent décider) lors des premier et second exercices comptables de la Société et par la suite 15% (quinze pour cent) (déterminé en référence à l'exercice comptable précédent) (ou tout autre pourcentage ou montant que les associés peuvent décider) des bénéfices annuels de la Société;

(xi) toute modification des montants ou pourcentages mentionnés au sous-paragraphe (x).

(xii) tout changement important dans la nature des affaires de la Société ou dans la manière dont elles sont menées ou opérées;

(xiii) la nomination ou la révocation du ou des commissaires à l'Article vingt-et-un;

(xiv) la nomination et la révocation des réviseurs d'entreprise à l'Article vingt et un."

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 1.000,- (mille euros).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes mentionnées ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, à la demande des mêmes parties comparantes, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: M. TORTU et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 mars 2009. Relation: LAC/2009/11486. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 2 avril 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009044057/242/164.

(090050896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

ML Dom Luxembourg II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 113.005.

Le présent rectificatif est établi afin de porter à la connaissance du Registre de Commerce et des Sociétés - Luxembourg et afin de mettre à jour les informations inscrites auprès de celui-ci que l'adresse de l'Associé ML OCRE JERSEY LTD est désormais la suivante:

17 The Esplanade

JE2 3QA St Helier

Jersey

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Un mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009043824/795/22.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00177. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.